PHILIPPE HUBERT CONSEIL IMMOBILIER PARIS ET RÉGION PARISIENNE

Honoraires de l'agence

Locaux à usage d'habitation ou professionnels

Montant de la Transaction	Honoraires HT	Honoraires TTC*
Jusqu'à 500 000 €	4,16%	5%
Entre 500 000 € et 1 000 000 €	3,75%	4,5%
Entre 1 000 000 € et 3 000 000 €	3,33%	4%
Supérieur à 3 000 000 €	2,9%	3,5%

^{*} TVA 20% (taux actuel en vigueur)